

Vous vous connectez à votre partie privée et vous rédigez votre article en suivant la procédure décrite dans le tutoriel « [Ecrire / publier un article](#) ».

Une fois votre article écrit et attribué à une catégorie, vous allez le publier.

Avant de cliquer sur Publier :

- on clique sur **Modifier** à côté de **Visibilité** dans le bloc **Publier**.



Ensuite :

- on coche **Protégé par un mot de passe**,
- on saisit le mot de passe,
- on valide sur OK,
- Enfin on publie.



Sur la partie publique, le visiteur devra saisir le mot de passe pour accéder à l'article.



A savoir : Evidemment, il faut communiquer ce mot de passe aux personnes autorisées à lire cet article... Il faut aussi préciser de ne pas communiquer ce mot de passe !